



ÉDITO



C'est le printemps ! Notre campagne est magnifique malgré une météo hivernale. J'ai d'ailleurs une pensée toute particulière pour celles et ceux impactés par les gelées récentes.

Malheureusement la pandémie limite encore nos relations sociales. L'exaspération est compréhensible mais il est regrettable que des élus servent parfois d'exutoire aux crispations. Chacun doit rester courtois et préférer les échanges constructifs. Nous travaillons et donnons de notre temps pour l'intérêt général et le bien-vivre ensemble. Nous comprenons tout à fait les difficultés vécues au quotidien et souhaitons que la vie reprenne son cours avec la réouverture des bars, restaurants, commerces ou activités, et le retour des festivités. La solidarité doit gagner sur l'individualisme pour traverser ensemble cette période inscrite dans l'Histoire.

Heureusement l'entraide existe dans notre commune, en témoignent les nombreux acteurs de l'antenne du Secours populaire, créée avec la mairie de Saint-Victor et des habitants des communes voisines. D'autres constats sont très positifs : les nouvelles technologies au service des activités économiques et sociales comme les visioconférences, la bienveillance des uns envers la santé des autres, ou encore les efforts des jeunes pour s'adapter à ces changements depuis plus d'un an.

Le printemps, c'est souvent « une page qui se tourne »... Espérons-le !

Je veux rester résolument optimiste et je sais pouvoir compter sur vous.

YANN EYSSAUTIER, MAIRE DE SAINT-FÉLICIEN



GRANDE RUE

Rue partagée : les riverains donnent leur avis

Une rencontre avec les riverains de la Grande Rue, le 19 mars, a permis de dresser un bilan des travaux et d'échanger sur la mise en place d'une rue partagée.

Au cours de cet échange, les riverains ont émis des suggestions qui ont été retenues par les élus :

- **L'amélioration de la signalétique** avec un panneau pédagogique à l'entrée de la Grande Rue expliquant la notion de rue partagée (*lire page 2*), un deuxième annonçant le « stop » à 150 mètres, et un troisième indiquant le parking de l'espace Campaner ;
- **Un stationnement de courte durée**, destiné avant tout à desservir les commerces ;
- **La réduction des nuisances** en coupant les moteurs des voitures à l'arrêt et en se garant dans les emplacements prévus et délimités ;
- **Le retour d'une partie du marché du vendredi** dans la Grande Rue, dès le printemps ;
- **La végétalisation** avec la présence de fleurs et de végétaux qui, outre l'aspect esthétique, renforcera l'ambiance piétonne de la rue. Elle limitera la vitesse et le stationnement – tout en régulant celui-ci –, et valorisera les commerces. Le CAUE 07 (Conseil d'architecture et d'urbanisme) est missionné par la Commune pour formuler des propositions en concertation avec les habitants.

LA « ZONE DE RENCONTRE » OU « RUE PARTAGÉE »

La voiture, en dernier plan, est non prioritaire. La courtoisie s'impose.



Cyclistes acceptés dans les deux sens de circulation

Le piéton, au premier plan, bénéficie d'une priorité absolue.

Limitation de vitesse à 20 km/h pour tous les véhicules

Cette zone de circulation apaisée a été introduite par le décret 2008-754 du 30 juillet 2008, modifiant l'article R110 -2 du Code de la route.

Elle correspond à une voie où les piétons bénéficient d'une priorité absolue et peuvent utiliser librement la totalité de la chaussée. Elle demeure ouverte à tous les modes de circulation et la vitesse des véhicules est

limitée à 20 km/h. Les cyclistes peuvent circuler à double sens en respectant la priorité des piétons. Le stationnement n'est possible que sur les emplacements matérialisés à cet effet.

Cet espace facilite la cohabitation de tous les usagers dans un respect mutuel, participe au développement du commerce, à l'animation de la rue et à la vie du centre-bourg.

et de Nozières. Il a été réalisé par l'entreprise Astier sarl et une équipe des Brigades vertes chargée de débiter et broyer les branches tombées au sol. Les bois stockés sur les accotements doivent être récupérés rapidement par les propriétaires.

MARCHÉ DU VENDREDI

Réorganisation en deux temps



Le vendredi 26 mars, à la salle des fêtes, les élus ont rencontré les commerçants non sédentaires du marché hebdomadaire du vendredi. La Commune est conseillée par l'association Mtonmarché et par Monique Rubin, présidente du syndicat des commerçants des marchés de France de Drôme/Ardèche. L'objectif vise à réorganiser le marché pour qu'il puisse se développer et profiter aux commerces du centre-bourg. La première étape est d'établir un règlement de marché, en accord avec les lois en vigueur. Dans un second temps, un groupe de travail sera constitué avec les commerçants non sédentaires et les élus pour la mise en application du règlement et l'organisation définitive du marché.

ARBORETUM

Des parcelles de bois pour les habitants



Suite à la publication d'un appel à la population, la Commune a attribué six petites parcelles pour exploiter des bois identifiés et marqués dans la parcelle de l'arboretum sur le site de Pierrageais.

Ces microparcelles ont été attribuées par tirage au sort aux candidats habitant la commune.

Une convention d'affouage a été signée par les différentes parties, et le délai d'exploitation se termine au 30 avril 2021.

SIGNALÉTIQUE RANDONNEURS



Les baliseurs tracent la voie

Vice-président du tourisme d'ARCHE aggro, Claude Fourel est venu remercier les baliseurs de Saint-Félicien, mardi 31 mars. En effet, ce groupe de bénévoles, que nous remercions pour leur motivation et leur travail, sillonne 35 kms de chemins autour de la commune afin de vérifier et d'aménager le balisage pour les randonneurs.

VOIRIE

Chantier d'élagage

Celui-ci s'est déroulé du 8 au 11 mars afin de mettre au gabarit les voies communales de Pojot

AMÉNAGEMENT

La salle des fêtes fait peau neuve

Le grand rideau de scène a été restauré par Natacha Vercasson que nous remercions, et des pans ont été changés. Une nouvelle installation électrique procurera une meilleure sécurité aux utilisateurs. La scène est de nouveau prête à accueillir des spectacles.

BUDGET 2021

Priorité aux investissements

Le vote du budget communal, adopté avec 12 voix « Pour » et 3 voix « Contre » lors du Conseil municipal du 9 avril 2021, marque un acte politique fort à partir duquel se décline la feuille de route des actions municipales. Ce budget 2021 s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité et baisse des dotations de l'État, tout en préservant les investissements nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 1 453 913,65 € ainsi que celles d'investissement qui ressortent à 1 389 479,29 €.

Ce qu'il faut retenir

- Pas d'augmentation de la taxe foncière
- Une baisse de 3,89 % des dotations de l'État
- Un budget orienté vers des investissements

Ce budget sera détaillé dans le prochain journal municipal.

TRAVAUX

Pensez à la demande d'autorisation d'urbanisme



Avant tous travaux (réfection de toitures, construction d'un abri de jardin, changements de menuiseries extérieures, construction d'un mur de clôture...), pensez à vous renseigner en mairie pour effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme. Celle-ci permet à la Commune de vérifier que les travaux prévus sont conformes aux règles d'urbanisme.

BUDGET 2021



Les principaux investissements

- **City Park et aménagement paysager jardins du couvent : 90 000 €**
- **Étude et projet Maison de santé : 40 000 €**
- **Étude Clavières (aménagement étage) : 10 000 €**
- **Acquisitions foncières : 155 000 €**

Vincent Crouzet, adjoint à l'urbanisme, tient une permanence ouverte au public **tous les lundis de 10 h à 12 h.**

GESTION DES DÉCHETS

La station d'épuration : un outil indispensable



La station d'épuration est fondamentale pour la protection des milieux naturels, et notamment des cours d'eau en aval : la Vivance et la Daronne.

Des dysfonctionnements sont récurrents. Le dégrilleur (1^{er} élément de filtration où arrivent toutes les eaux usées) est trop souvent bouché par un grand nombre d'objets.

Il est de notre responsabilité à tous de ne rien jeter dans nos toilettes, même si cela est considéré comme « biodégradable ».

AGENTS COMMUNAUX

Recrutement



Loris Roman a été recruté par la Commune pour remplacer Vincent Epifani, dans le cadre d'un parcours emploi compétences en contrat d'accompagnement dans l'emploi, en lien avec Pôle Emploi. Loris a 23 ans et habite le quartier de Brintenas. Il est chargé de la propreté du village et de l'entretien des espaces verts. Il est également sollicité pour prêter main-forte à l'entretien de la voirie. Bienvenue parmi nos agents communaux !

CONCERTATION

Rendez-vous le samedi 29 mai

Des projets d'aménagement ou de construction vont être entrepris dans les années à venir pour le terrain Lachaux, le Couvent avec ses jardins, la Maison de Clavières et ses jardins. Une visite de ces lieux et une concertation sont proposées à la population le samedi 29 Mai de 10 h à 17 h (accueil sur la journée avec respect des mesures sanitaires en vigueur).

SERVICE

Nouveaux horaires du bureau de Poste

À partir du 7 Juin, ouverture :
- lundi, mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
- jeudi et samedi, de 9 h à 12 h.

SANTÉ

Nouvel orthophoniste

Bienvenue à Emmanuel Chrétien, orthophoniste, qui vient d'ouvrir son cabinet, début avril, au 6 place de l'église. Originaire du Nord, il a choisi l'Ardèche et ses paysages. Après une étape au Cheylard et attiré par le projet de la Maison de santé, il a décidé de s'installer à Saint-Félicien.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Nous avons soumis le projet que le terrain acquis sous la salle des fêtes, proche des deux écoles, soit réservé aux aménagements sportifs utiles aux activités scolaires et périscolaires : City Park – jeux pour enfants – parcours santé.

Le maire a rappelé que le SCOT et l'ORT préconisent la rénovation plutôt que la construction.

Pour nous, réhabiliter les bâtiments du bourg reste une évidence. La maison de santé à la maison de Clavières et la médiathèque à l'ancienne cure ou au couvent.

Ce qui serait bénéfique pour le centre-ville et ses commerçants.

Facebook : Saint-Félicien, les élus de l'opposition

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Du nouveau chez les pompiers



Le lancement officiel de la campagne de recrutement de sapeurs pompiers pour la nouvelle caserne de Saint-Félicien a lieu le 7 mai 2021, et d'autres actions sont à venir. Renseignements auprès du chef de centre : **Lieutenant Jean-Luc Minodier** au 06 47 10 73 21

COMMUNICATION

Opération de maintenance Orange

Le service de maintenance d'Orange recense toute détérioration dans les quartiers (câbles à terre, poteaux penchants, coffrets ouverts, etc.) afin de procéder à des réparations.

Si vous constatez des dommages, faites-le savoir en mairie par mail ou sur papier dans la boîte aux lettres. Merci.

Expression (s)

La situation sanitaire rend encore difficile l'échange avec les habitants mais dès que possible des réunions publiques seront mises en place. Heureusement, la publication du journal municipal *Expression (s)* permet de vous tenir informés, et nous tenons à remercier Catherine Reynaud pour la mise en page. N'hésitez pas également à vous rendre sur le site de la Commune : saint-felicien.fr

CULTURE



Évènements prévus de mai à octobre

- 4 juin : Film de Chaplin, *The migrant*, mis en musique par la C^{ie} Cent soleils

- 26 juin ou 3 juillet : Concert de l'orchestre philharmonique départemental

- 18 et 25 juillet / 1^{er} et 8 août : Évènements musicaux sur le marché du dimanche

- 16 juillet : Bal itinérant

- 23 juillet : Festival Vochora

- 4 août : Écran village, en extérieur – film à définir

- 18 et 19 septembre : Journées du patrimoine (expositions, animations, conférences, ateliers enfants, rencontre d'auteurs...)

- 29 octobre : Écran village avec le film *Il était une forêt* de Francis Hallé et Luc Jaquet.

SPORT

L'Ardéchoise annulée



Les protocoles sanitaires étant de plus en plus compliqués pour les bénévoles, mais aussi pour les cyclistes, le comité directeur de l'Ardéchoise a pris la décision d'annuler l'édition 2021.

Rendez-vous les 15, 16, 17 et 18 juin 2022.

EXPRESSION(S)

MAIRIE DE SAINT-FÉLICIEN

21, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 07410 SAINT-FÉLICIEN

TÉL. 04 75 06 16 70 - www.saint-felicien.fr

DÉPÔT LÉGAL : MAI 2021

DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANN EYSSAUTIER

MISE EN PAGE : CATHERINE REYNAUD

IMPRIMÉ EN MAIRIE